

FICHE TECHNIQUE

Création le: 01/02/2019

Version : 1.0

Nom commercial: **DESTRUCTEUR DE DEPOTS VERTS CONCENTRE**

Référence produit : A-M

Supports :

Tous types de Toiture, Façade, Terrasse, Tuile, Ardoise, Fibrociment, Pierre Naturelle, Pierre Reconstituée, Parement, Terre Cuite, Grès, Margelle de piscine, Pavé autobloquant.

Propriétés :

Détruit et évite l'apparition des mousses, lichens, champignons sur tous types de Toiture, Façade, Terrasse, Tuile, Ardoise, Fibrociment, Pierre Naturelle, Pierre Reconstituée, Parement, Terre Cuite Grès.

Effet curatif et préventif sans altération du support.

Sans chlore, bénéficie de la norme Européenne 1276 sur les Biocides.

Usage extérieur.

Utiliser les produits Biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Usage extérieur.

Mode d'emploi :

Toujours effectuer un essai sur votre support avant utilisation générale et porter un vêtement de protection, lunette et des gants appropriés.

1- Diluer 1 litre de produit dans 20 litres d'eau ou 3 bouchons pour 1 litre d'eau.

2- Appliquer le produit dilué à l'aide d'un pulvérisateur, pinceau ou brosse de manière uniforme sur un support sec ou peu humide.

3- Laisser agir et ne pas rincer.

4- Après traitement éviter l'exposition à la pluie pendant 10 à 12 heures.

5- Après noircissement des mousses, nettoyer à l'aide d'un nettoyeur Haute Pression.

Outillage :

1 pulvérisateur, 1 pinceau ou 1 balai brosse.

Le nettoyage des outils s'effectue à l'eau.

Consommation :

Environ 1 litre dilué dans 20 litres d'eau pour 200 m².

Environ 3 bouchons dilués dans 1 litre d'eau pour 10 m².

Temps de séchage :

1h à 2h selon la porosité du support.

Informations complémentaires :

Aspect physique : (20°C)

Forme : Liquide

Couleur : Jaune clair

Odeur : Caractéristique

PH : A 100,000 g/l eau (20°C) 6-8

Changement de phase : Point de fusion < 5,0°C

FICHE TECHNIQUE

Création le: 01/02/2019

Version : 1.0

Nom commercial: **DESTRUCTEUR DE DEPOTS VERTS CONCENTRE**

Point d'ébullition > 100°C

Point d'égouttement : °C

Point éclair : > 62,0°C

Température d'ignition : Non applicable (solution aqueuse) °C

Densité : 0,9700 g/cm³ à 20°C 100-300m/Pa

Viscosité : (20°C) soluble g/l

Solubilité dans l'eau : Entièrement miscible

En Isopropanol

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008. Le produit est étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger :

GHS05

GHS07

GHS09



Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Les informations, préconisations et conseils d'utilisation indiqués sur le site et les étiquetages des produits ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues du fait de certains éléments pouvant échapper à notre client, ils correspondent à une utilisation définie. Ceux-ci doivent être respectés par le client. Dans le cas d'un emploi différent, le client devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination. La manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et préconisations d'emploi ne sauraient engager la responsabilité du vendeur.